

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 17 juin 2019, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Madame la conseillère, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Pierre Caron, Jonathan Duval, Jacques Leclerc et Gaétan Lord, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. SUJET

1. Résolution pour ouverture marge de crédit de 795 573 \$

CONSIDÉRANT le règlement 05-2019 concernant l'emprunt de 795 573 \$, remboursable sur dix (10) ans, pour la réalisation du projet RIRL-2017-603B selon les plans et devis préparés par SNC-Lavalin sous le numéro 655864, a été adopté le 6 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT l'acceptation du dit règlement par le MAMH ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 104-06-2019**
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu de mandater mesdames Anne Caron, Maire et Dany Marois, D.G./sec.-trés., à effectuer toutes les étapes requises pour l'obtention d'une marge de crédit, pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet, au montant de 795 573 \$.

03. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 105-06-2019

Proposée par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 05.

Maire

D.G/Sec.-trés.